
AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

La Municipalité de Piedmont a adopté le règlement #924-24 autorisant un projet de centre de la petite enfance (CPE) sur le lot 2 315 719 et une partie des lots 2 312 619 et 2 312 607 du cadastre du Québec

Ledit règlement a été approuvé comme suit :

Avis de motion	8 juillet 2024
Dépôt	8 juillet 2024
Adoption	5 août 2024
Entrée en vigueur	7 août 2024

Le présent règlement est présentement disponible à l'hôtel de ville et quiconque est intéressé, peut en prendre connaissance aux heures régulières de bureau, soit du lundi au jeudi de 8h00 à 16h30 et le vendredi de 8h00 à 12h00.

DONNÉ À PIEDMONT, CE 7^e JOUR DU MOIS D'AOÛT 2024.



Caroline Aubertin
Directrice générale et greffière-trésorière